Petit guide du traducteur

Jean-Philippe Guérard

<fevrier CHEZ tigreraye POINT org>

Version : 0.62

Copyright © 2003, 2004, 2005, 2006 Jean-Philippe Guérard

Ce document libre a été créé par Jean-Philippe Guérard <fevrier CHEZ tigreraye POINT org> en mars 2003. Vous pouvez le diffuser et le modifier selon les termes de la licence Art libre. Vous trouverez un exemplaire de cette licence à la fin de ce document, ainsi que sur le site Copyleft Attitude.

18 mai 2006

Historique des versions		
Version 0.62	2006-05-18	JPG
Mise à jour mineure : mise à jour des versions des logiciels utilisés dans la section « Production de la version HTML de ce guide pratique » et amélioration du balisage (ajout d'identifiants aux tables et aux sections qui n'en avaient pas encore).		
Version 0.61	2006-02-07	JPG
Correction d'un erreur dans la section « Production de la version HTML de ce guide pratique » sur une suggestion de ykerb2 (le script d'installation de la feuille de style XSL DocBook s'appelle « install.sh » et non « INSTALL »). Remise à jour de cette section.		
Version 0.60	2006-01-28	JPG
Mise à jour et simplification de l'annexe « Produire simplement une version HTML d'un document XML DocBook ».		
Version 0.59	2006-01-28	JPG
Correction d'une faute d'anglais sur une suggestion de khaqq.		
Version 0.58	2006-01-02	JPG
Restructuration de la section sur les codages, passage du document source en latin 9, plus quelques mises à jour mineures.		
Version 0.57	2005-10-23	JPG
Correction de la section « Production de la version HTML de ce guide pratique » (il n'y a pas de catalogue XML dans l'archive XSL DocBook). Mise à jour de la section « Ponctuation » pour revenir à l'utilisation de « » à la place de « », pour des raisons de compatibilité avec certains navigateurs.		
Version 0.53	2005-03-14	JPG

Suite à la disparition de l'option *add-sgml-extension* dans la version 0.60 d'Aspell, modification de la section sur la vérification d'orthographe, pour suggérer l'emploi de Aspell avec l'option *-H* pour vérifier l'orthographe des fichiers XML.		
Version 0.51	2005-02-15	JPG
Ajout d'un deux-points oublié dans la procédure de production de la version HTML de ce guide pratique. Merci à Pascal Miquet de cette correction !		
Version 0.44	2004-12-28	JPG
Ajout en annexe de la commande utilisée pour produire la version HTML de ce guide pratique.		
Version 0.41	2004-12-13	JPG
Ajout d'une note sur l'écriture simplifiée des hyperliens. Ajout d'une section sur l'adaptation des paragraphes « Nouvelles versions de ce document ».		
Version 0.39	2004-11-20	JPG
Ajout d'un section sur les blocs de texte littéral. Merci à Pierre Machard et Guillaume Lelarge de leurs corrections et suggestions !		
Version 0.35	2004-10-18	JPG
Ajout d'un chapitre sur la traduction de la licence.		
Version 0.33	2004-08-25	JPG
Ajout d'une section sur les titres de section (^_^). Ajout d'une section « Commentaires et corrections » au patron DocBook.		
Version 0.31	2004-08-01	JPG
Reformatage du modèle de courrier à envoyer à l'auteur pour respecter les marges des versions PostScript et PDF. Ajout d'une section sur la vérification de la structure avec xmllint. Mises à jour mineures du patron DocBook.		
Version 0.27	2004-07-14	JPG
Quelques corrections de Guillaume Lelarge, ajout d'un courrier type à envoyer aux auteurs pour les prévenir du début d'une traduction.		

Résumé

Ce document est le fruit de l'expérience accumulée par le projet Traduc.org dans l'adaptation en français de guides pratiques (*howto*). Il tente de résumer les informations dont le traducteur a besoin et de définir des normes permettant de rendre cohérentes entre elles la présentation des traductions.

Table des matières

1. Introduction [p 4]
    1.1. Ce qu'il faut retenir [p 4]

1.2. Commentaires et corrections [p 4]
1.3. Nouvelles versions de ce document [p 4]
2. Avant de commencer [p 5]
2.1. S'abonner aux listes de discussion [p 5]
2.2. Choisir un document [p 5]
2.3. Obtenir le feu vert du coordinateur [p 6]
2.4. Prendre contact avec l'auteur [p 6]
3. La traduction [p 7]
3.1. Reconnaître le format du document [p 7]
3.2. Le format DocBook [p 8]
3.3. Le codage du texte [p 9]
3.4. Les majuscules [p 10]
3.5. La ponctuation [p 10]
3.6. Le titre [p 12]
3.7. Le nom du traducteur et du relecteur [p 13]
3.8. La version [p 14]
3.9. La date [p 15]
3.10. L'historique des révisions [p 15]
3.11. Le résumé [p 16]
3.12. La licence du document [p 17]
3.13. Les adresses électroniques [p 18]
3.14. Les titres des sections [p 18]
3.15. La section « Commentaires et corrections » [p 19]
3.16. La section « Nouvelles versions de ce document » [p 20]
3.17. Les liens et les références [p 20]
3.18. Les blocs de texte littéral [p 22]
3.19. Les scripts et les extraits de code [p 24]
3.20. Les captures d'écrans et les exemples [p 25]
4. Une fois la traduction terminée [p 25]
4.1. Vérifier l'orthographe [p 25]
4.2. Vérifier la structure du document [p 26]
4.3. Livrer la traduction [p 26]
5. Relire [p 26]
5.1. Livrer sa relecture [p 27]
A. Annexes [p 27]
1. Patron DocBook [p 27]
2. Produire simplement une version HTML d'un document XML DocBook [p 31]
3. Production de la version HTML de ce guide pratique [p 32]
4. Aide-mémoire des licences libres [p 36]
4.1. La licence de documentation libre GNU [GFDL] [p 36]
4.2. La licence publique générale GNU [GPL] [p 37]
5. Licence Art libre [p 37]
5.1. Préambule [p 37]
5.2. DÉFINITIONS [p 38]
5.3. OBJET [p 39]
5.4. L'ÉTENDUE DE LA JOUISSANCE [p 39]
5.5. L'INCORPORATION DE L'ŒUVRE [p 39]
5.6. VOS DROITS D'AUTEUR [p 39]

5.7. LA DURÉE DE LA LICENCE [p 40]
5.8. LES DIFFÉRENTES VERSIONS DE LA LICENCE [p 40]
5.9. LES SOUS-LICENCES [p 40]
5.10. LA LOI APPLICABLE AU CONTRAT [p 40]

1. Introduction

Ce document est destiné aux traducteurs et aux relecteurs et tente de répondre aux questions qui se posent lors de la traduction d'un guide pratique au format DocBook.

Les exemples présentés dans ce document sont rédigés en utilisant le format XML DocBook. Il ne faut pas hésiter à copier certains exemples dans une traduction et à s'en servir comme trame de base.

1.1. Ce qu'il faut retenir

Si vous n'avez pas le temps, voici en résumé ce qu'il faut retenir de ce document. Si certains des points ci-dessous ne vous paraissent pas évidents, reportez-vous à la suite du document, où ils seront expliqués plus en détail :

- vérifiez votre traduction avec un correcteur orthographique ;
- relisez toujours vos propres traductions à tête reposée ;
- respectez les conventions typographiques françaises ;
- ne traduisez jamais un passage sans le comprendre ;
- vérifiez tous les liens du document et adaptez-les si besoin ;
- indiquez en première page le nom du traducteur et du relecteur ;
- indiquez en première page la date et la version *de la version française* et ajoutez une entrée correspondante dans l'historique des révisions ;
- indiquez systématiquement sous quelle licence la version française est distribuée ;
- donnez à votre document un titre clair et vendeur ;
- assurez-vous que le résumé est clair et compréhensible de par lui-même.

1.2. Commentaires et corrections

N'hésitez pas à faire parvenir vos suggestions et commentaires relatifs à ce document à Jean-Philippe Guérard <fevrier CHEZ tigreraye POINT org>.

1.3. Nouvelles versions de ce document

La dernière version de ce document est toujours accessible à l'adresse http://tigreraye.org/.

2. Avant de commencer

Ce chapitre explique comment préparer une traduction. Il décrit chacune des étapes préliminaires permettant de s'assurer que l'on réalisera un travail utile.

2.1. S'abonner aux listes de discussion

Le projet de traduction des documents libres utilise deux listes de discussion. Une liste pour les discussions internes et une liste destinée aux commentaires et corrections des lecteurs.

- La liste traduc CHEZ traduc POINT org est le cœur de Traduc.org. Cette liste est le lieu de rencontre de nombreux traducteurs appartenant à de multiples projets, ce qui en fait l'endroit idéal pour obtenir de l'aide sur une traduction difficile. Je vous recommande fortement de vous y abonner si vous souhaitez participer aux traductions.

- La liste commentaires CHEZ traduc POINT org est destinée à recevoir les commentaires des lecteurs des documents que nous avons traduits. Son adresse doit être indiquée dans les documents traduits.

  Cette liste est ouverte aux traducteurs, relecteurs, ainsi qu'à toute personne participant au projet, mais il n'est nullement obligatoire de s'y abonner. Le débit de cette liste devrait être relativement faible.

2.2. Choisir un document

Choisir un document à traduire est relativement simple. Il faut trouver un document :

- qui vous plaise `(^_^)` ;
- que vous jugez d'une taille raisonnable ;
- qui n'aie pas encore été traduit, ou qui aie besoin d'être mis à jour ;
- qui ne soit pas déjà en cours de traduction ;
- que vous soyez libre de traduire.

2.2.1. Les documents à traduire

Le projet de traduction des documents libres dispose de pages de suivi pour chaque type de document : guides pratiques (*howto*) et livres (*LDP guides*). Ces pages permettent également de réserver en ligne un document non attribué.

Note

En plus de ce projet, Traduc.org rassemble d'autres groupes de traduction, qui sont toujours à la recherche de volontaires. Jetez un œil à la page de garde du projet Traduc.org qui vous conduira à ces différents projets.

2.2.2. Vérifier que le document n'est pas déjà traduit

Avant de se lancer, une recherche rapide via un moteur de recherche du type Google permettra de vérifier si une version française du document n'a pas déjà été publiée. Si l'on utilise Google, il est possible de limiter sa recherche aux pages francophones, ce qui simplifie les choses.

Lorsqu'un document contient l'adresse du site personnel de son auteur, il est souvent payant d'aller y jeter un œil : celui-ci peut en effet contenir une copie ou un lien vers une traduction française déjà existante.

2.2.3. Vérifier que la licence du document permet sa traduction

Avant de commencer à traduire un document, il est *impératif* de vérifier que l'on a le droit de le traduire et d'en diffuser la traduction.

Il faut donc commencer par lire consciencieusement la licence du document afin de vérifier ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Il faut faire d'autant plus attention à la licence que celle-ci peut avoir des exigences quant au contenu de la version française et à la façon dont le document doit être adapté.

Un document ne comportant aucune mention précisant que son utilisation est libre ne l'est pas. Et il n'y a aucune raison de supposer qu'il peut être librement traduit. Dans un tel cas, le mieux à faire est de contacter l'auteur (cf. Section 2.4, « Prendre contact avec l'auteur » [p 6]), pour vérifier les conditions d'utilisation de son document. Rien n'empêche alors de lui demander de diffuser son document sous une licence libre.

2.3. Obtenir le feu vert du coordinateur

Afin d'éviter une duplication du travail, le projet de traduction des documents libres a mis en place une procédure permettant d'assurer le suivi des traductions.

Avant de se lancer dans une traduction, il est donc nécessaire de réserver le document auprès du coordinateur. Pour cela, il faut soit réserver le document via les pages de suivi des guides pratiques (*howto*) et livres (*LDP guides*), soit envoyer un courrier au coordinateur (<`coordination TIRET howto CHEZ traduc POINT org`>), en indiquant votre nom, votre adresse électronique, quel document vous souhaitez traduire et sous quel délai vous pensez réaliser cette traduction [1 [p 40]] .

Une fois le document réservé, vous n'avez plus qu'à attendre le feu vert du coordinateur.

2.4. Prendre contact avec l'auteur

Cette démarche peut être rendue obligatoire par la licence du document, mais elle est de toutes façons fortement recommandée. D'une part, elle permet d'établir un premier contact dans de bonnes conditions avec l'auteur du document, d'autre part, elle permet de s'assurer que l'auteur n'a pas connaissance d'une autre traduction en cours et qu'une nouvelle version du document n'est pas sur le point d'être publiée.

Il suffit d'envoyer un courrier électronique à l'auteur en l'informant du démarrage de la traduction, lui indiquant qu'on le tiendra informé de la publication de la version française.

Afin de faciliter le suivi des traductions, mettez en copie de ce message le coordinateur <coordination TIRET howto CHEZ traduc POINT org>.

Ce courrier peut par exemple ressembler à ceci :

```
Object : French translation of the [XXXX]-HOWTO
Cc :     coordination TIRET howto CHEZ traduc POINT org

Dear [Sir or Madam]:

I would like to translate in French the [XXXX]-HOWTO.
I am contacting you as you are the [author or current maintainer]
of this document.

Before starting this translation, I would like to ask you a few
questions:

- Could you tell me if you are aware of any existing French translation,
  or any French translation being currently done?

- Are you currently working on an update to this document? If it
  is the case, could you send me a preliminary version I can
  start working on?

- And, naturally, do you agree to have us translating this
  document?

For your information, once you have agreed to this translation,
I'll start working on it. After translation, the document will
be proofread and then published by the Traduc.org French
translation project.

I will notify you as soon as the translation is completed, and
if appropriate, send you a report of the updates applied to the
French version that could be integrated into your document.

The French version of this document will be available at the
following location:
http://www.traduc.org/docs/howto/lecture/[XXXX]-HOWTO.html

Thanks a lot in advance.

Best Regards.


[Prénom Nom]
[Adresse électronique]
```

3. La traduction

3.1. Reconnaître le format du document

C'est un peu technique, mais il est important de reconnaître le format utilisé par le document à traduire afin de savoir comment le modifier et comment produire les versions finales.

Nous travaillons toujours à partir de documents SGML aux formats LinuxDoc ou DocBook et de documents XML au format DocBook. Pour identifier le format du document, il suffit de regarder ses premières lignes.

En effet, un document SGML ou XML commence toujours par une déclaration de type de document (une ligne commençant par « `<!doctype` »). Cette déclaration permet d'identifier le format XML ou SGML utilisé.

- Un document SGML au format LinuxDoc commencera ainsi :

  ```
  <!doctype linuxdoc system>
  ```

- Un document SGML au format DocBook commencera ainsi :

  ```
  <!DOCTYPE article PUBLIC "-//OASIS//DTD DocBook V4.3//EN">
  ```

  Si nous la regardons de plus près, cette ligne nous indique que le format du document est le format DocBook (SGML), que la version de DocBook employée est la version 4.3 et que ce document est un article.

  ```
  <!DOCTYPE article PUBLIC "-//OASIS//DTD DocBook V4.3//EN">
            ^                              ^        ^
            |                              |        |
       Type de document                  DTD    Version
       (article, book, et cætera)
  ```

  La version peut changer, le type de document peut être différent, mais le DTD [2 [p 40]] employé doit être le DTD « DocBook ». À noter, les premières version du format DocBook (3.0) mentionnent « `-//Davenport//` » au lieu de « `-//OASIS//` ».

- Enfin, un document XML au format DocBook commencera ainsi :

  ```
  <?xml version="1.0" encoding="iso-8859-15"?>
  <!DOCTYPE article PUBLIC "-//OASIS//DTD DocBook XML V4.3//EN">
  ```

  La version peut changer, le type de document (ici un article) peut être différent, mais le DTD employé doit être un DTD « DocBook XML ».

3.2. Le format DocBook

Le format recommandé par le projet Traduc.org est le format XML DocBook (en version 4.3).

C'est un format ouvert et libre, modifiable via un simple éditeur de texte, permettant la publication du document dans de multiples formats (entre autres texte, HTML et PDF).

Tout comme le HTML, le format XML DocBook est un format de texte balisé. Les balises définissent la structure du texte. La présentation finale du document sera déduite de ces balises grâce à l'application d'une feuille de style.

Le traducteur n'a nul besoin d'être un expert du format XML DocBook, ni de savoir comment réaliser le document final à partir du format source XML DocBook. Dans la plupart des cas, il suffira de traduire le texte autour des balises (en schématisant un peu).

Note

Pour des raisons historiques, les documents aux formats SGML DocBook (version 3 et plus) et LinuxDoc sont aussi acceptés. L'utilisation de ces formats peut simplifier la vie lors de la traduction de documents dont c'est le format d'origine.

Un document au format XML DocBook se présente en gros ainsi :

```
... (déclaration de la version XML et du codage utilisé) ...
<!DOCTYPE article PUBLIC "-//OASIS//DTD DocBook XML V4.3//EN"
  "http://www.oasis-open.org/docbook/xml/4.3/docbookx.dtd">

<article lang="fr">
  <articleinfo>
    ... (en-tête du document) ...
  </articleinfo>
  ... (corps du document) ...
</article>
```

Remarquez l'attribut `lang="fr"` de la balise `<article>`. Il indique que le document devra respecter les conventions d'écriture et typographiques françaises.

L'exemple ci-dessus correspond à un document utilisant la classe `article`, ce qui est le cas de la majorité des guides pratiques. Des documents plus volumineux utiliseront plutôt la classe `book`.

3.3. Le codage du texte

3.3.1. Unicode

Le format XML DocBook permet de réaliser des documents en utilisant des caractères Unicode. Unicode est une norme qui a l'ambition de permettre l'écriture de toutes les langues du monde.

Si votre système d'exploitation vous permet de travailler en Unicode, utilisez-le pour rédiger votre document. Afin que les outils de production DocBook sachent quel codage vous utilisez, la première ligne de votre document devra être :

```
<?xml version="1.0" encoding="utf-8"?>
```

Dans cet en-tête, `encoding="utf-8"` indique que le codage utilisé est le codage UTF-8 d'Unicode.

3.3.2. Latin 9

Unicode permet d'inclure dans votre document des textes dans presque toutes les langues du monde, cependant, disposer d'un environnement de travail en Unicode peut encore être assez compliqué.

Si vous n'utilisez pas Unicode, le meilleur codage disponible pour le français est le codage latin 9 (poétiquement nommé ISO 8859-15). Ce codage permet d'utiliser l'ensemble des caractères de la langue française. De plus, la plupart des distributions Linux vous permettront très simplement de l'utiliser. Si vous utilisez ce codage pour rédiger votre document, la première ligne de celui-ci devra être :

```
<?xml version="1.0" encoding="iso-8859-15"?>
```

Dans cet en-tête, `encoding="iso-8859-15"` indique que le codage utilisé est le codage ISO 8859-15 dit latin 9.

Avec ce codage, vous pourrez entrer au clavier tous les caractères nécessaire à la langue française.

3.3.3. Latin 1

Enfin, vous pouvez utiliser le codage latin 1 (connu sous le poétique sobriquet de ISO 8859-1). Ce codage devrait être compatible avec l'essentiel des outils et des systèmes d'exploitation existants.

Le codage de base de Windows pour les langues d'Europe de l'ouest (Windows-1252), notamment, est une extension du codage latin 1.

L'en-tête de votre fichier XML devra mentionner le codage utilisé pour ce document[3 [p 40]]. Pour ce faire, la première ligne de votre document devra être :

```
<?xml version="1.0" encoding="iso-8859-1"?>
```

Dans cet en-tête, `encoding="iso-8859-1"` indique que le codage utilisé est le codage ISO 8859-1 dit latin 1.

Il vous suffit alors d'entrer votre texte en utilisant les caractères accentués normaux de votre clavier. Les seuls caractères français auxquels vous devrez faire attention sont les caractères « Œ », « œ », « Ÿ » et le symbole « € ». En effet, ces caractères avaient été oubliés lors de la définition du codage latin 1 (et l'Euro n'était pas encore à l'ordre du jour). Ces caractères ne peuvent donc pas être saisis directement mais doivent être représentés de la façon suivante :

Tableau 1. Caractères français manquant dans le codage latin 1

Caractère	Nom	Entité
Œ	E dans l'O majuscule	`Œ`
œ	E dans l'O minuscule	`œ`
Ÿ	Y tréma majuscule	`Ÿ`
€	Symbole monétaire de l'Euro	`€`

3.4. Les majuscules

Maintenant, un petit rappel. Pour le français imprimé, contrairement au français manuscrit, il est d'usage d'accentuer les majuscules. De plus, cette accentuation améliore la lisibilité et la clarté du texte. Donc, lorsque vous entrez votre texte, n'oubliez pas d'en accentuer les majuscules.

Votre clavier sous Linux devrait vous offrir la possibilité d'accéder à toutes les majuscules accentuées utilisées en français (via la touche « compose », via les touches mortes ou directement).

3.5. La ponctuation

Le tableau ci-dessous résume les règles de présentation de la ponctuation applicables au français. On retiendra notamment que l'on fait précéder d'une espace fine insécable[4 [p 40]] les points-virgules, points d'exclamation et points d'interrogation et d'une espace mot insécable[5 [p 40]] les deux-points.

Tableau 2. Espacement de la ponctuation (cas général)

Ponctuation	**Avant**	**Après**	**Exemple (source)** [a [p 11]]	**Exemple (résultat)**
Virgule	rien	espace	`mot,_mot`	mot, mot
Point	rien	espace	`mot._Mot`	mot. Mot
Point-virgule	espace fine insécable [4 [p 40]]	espace	`mot ;_mot`	mot ; mot
Deux-points	espace insécable	espace	`mot :_mot`	mot : mot
Point d'exclamation	espace fine insécable [4 [p 40]]	espace	`mot !_Mot`	mot ! Mot
Point d'interrogation	espace fine insécable [4 [p 40]]	espace	`mot ?_Mot`	mot ? Mot
Ouvrez les guillemets	espace	espace insécable [b [p 11]]	`mot_<quote>mot`	mot « mot
Fermez les guillemets	espace insécable [b [p 11]]	espace	`mot</quote>_mot`	mot » mot
Tiret	espace	espace	`mot_—_mot`	mot — mot
Parenthèse ouvrante	espace	rien	`mot_(mot`	mot (mot
Parenthèse fermante	rien	espace	`mot)_mot`	mot) mot
Crochet ouvrant	espace	rien	`mot_[mot`	mot [mot
Crochet fermant	rien	espace	`mot]_mot`	mot] mot
Point de suspension [c [p 11]]		espace	`…_mot`	… mot
Point de suspension [d [p 11]]	rien	espace	`mot…_mot`	mot… mot
Point de suspension [e [p 11]]	espace	espace	`mot_…_mot`	mot … mot

[a [p 11]] Le caractère « _ » est utilisé pour représenter une espace normale.

[b [p 11]] L'espace insécable est ici automatiquement ajoutée par la balise `<quote>`.

[c [p 11]] Remplaçant le début d'un texte.

[d [p 11]] Servant de fin de phrase ou de mot.

[e [p 11]] Remplaçant un mot unique.

Certaines balises (comme <revremark>) ne permettent pas l'emploi de la balise <quote>. Dans un tel cas, il faudra directement utiliser les caractères représentant les guillemets et des espaces insécables :

Tableau 3. Espacement de la ponctuation (cas particulier)

Ponctuation	Avant	Après	Exemple (source) [a]	Exemple (résultat)
Ouvrez les guillemets	espace	espace insécable	mot_« mot	mot « mot
Fermez les guillemets	espace insécable	espace	mot »_mot	mot » mot
[a] Le caractère « _ » est utilisé pour représenter une espace normale.				

3.6. Le titre

Important

Le choix d'un titre français clair, compréhensible et qui donne envie de lire le document est crucial.

Le titre est souvent perçu par le traducteur comme quelque chose d'accessoire. Il est oublié ou traité à la va-vite. Pourtant, c'est lui qui décidera *avant tout le reste* de l'utilité d'un document.

En effet, l'adaptation française d'un document dont le titre est bâclé, incompréhensible ou non traduit ne sera tout simplement pas lue. Ceci, du fait que la lecture du titre n'éveillera ni la curiosité, ni l'intérêt du lecteur !

- Lu isolément, le titre doit donner une idée claire du sujet du document, car il sera repris dans des index ne contenant pas forcément de résumé.
- Le projet de documentation Linux (LDP) a défini 2 formats de documents, qui composent l'essentiel de sa production.

  Les *howto* sont en règle générale des documents pratiques présentant la marche à suivre pour réaliser un objectif précis. Les *LDP guides* sont eux des livres complets couvrant un thème spécifique.

  Le LDP disposait également auparavant d'un troisième format, qui a maintenant été fusionné avec les *howto* : les *mini-howto*. Ce terme se retrouve encore dans le titre de certains documents.

  Ces trois noms de formats, que ce soit dans le titre ou dans le corps du texte, seront systématiquement traduits en français de la façon suivante :

Anglais	Français
Mini-howto	Petit guide
Howto	Guide pratique
LDP guide	Livre

- Enfin, indiquez en sous-titre le nom original du document.

  Cela permettra d'une part d'indiquer clairement l'origine de ce document, sans avoir à recourir à un titre en franglais. Cela facilitera également la recherche de la version française d'un document à partir des moteurs de recherche.

Voici un exemple de traduction de titre, qui peut servir de modèle. Le titre original suivant :

```
<articleinfo>
  ...
  <title>
     Online Troubleshooting Resources HOWTO
  </title>
  ...
</articleinfo>
```

pourra être traduit par :

```
<articleinfo>
  ...
  <title>
     Guide pratique du dépannage via Internet
  </title>
  <subtitle>
     Version française du <foreignphrase lang="en">Online
     Troubleshooting Resources HOWTO</foreignphrase>
  </subtitle>
  ...
</articleinfo>
```

3.7. Le nom du traducteur et du relecteur

Pour être publié par le projet, un document doit indiquer le nom du traducteur et celui du relecteur. Un document qui ne mentionne ni l'auteur, ni le relecteur est un document sans licence, que nous n'aurons simplement pas le droit de publier.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de code XML DocBook montrant comment indiquer le nom du traducteur et du relecteur dans l'en-tête du document.

```
<articleinfo>
  ...
  <author>
     <firstname>Jeffrey</firstname>
     <surname>Sinclair</surname>
     <email>jeff CHEZ bab POINT com</email>
  </author>

  <othercredit role="traduction" class="translator">
     <firstname>Brice</firstname>
```

```
    <surname>Le Creurer</surname>
    <contrib>Adaptation française</contrib>
    <email>brice CHEZ grandcroix POINT net</email>
  </othercredit>

  <othercredit role="relecture" class="translator">
    <firstname>Alice</firstname>
    <surname>Martin</surname>
    <contrib>Relecture de la version française</contrib>
    <email>alice CHEZ ouebe POINT org</email>
  </othercredit>
  ...
</articleinfo>
```

Note

L'attribut `class` de `<othercredit>` a été introduit dans la version 4.3 de DocBook. Ne l'utilisez pas pour une version antérieure.

3.8. La version

Afin que le lecteur puisse toujours savoir quelle version du document il est en train de consulter, *toute* version française publiée doit comporter son propre numéro de version. Le seul examen du numéro de version doit toujours permettre de différencier deux versions françaises du même document.

Ce numéro de version *doit* être différent du numéro de la version originale, afin de pouvoir sans risque de confusion mettre à jour la version française (par exemple pour corriger une erreur) alors que la version originale n'a pas évoluée.

Afin de permettre au lecteur de repérer en un clin d'œil quelle version du document original correspond à ce document, nous avons choisi de construire le numéro de la version française à partir du numéro de la version originale.

Nous avons donc adopté la convention suivante : le numéro de la version française est constituée du numéro de la version originale suivi de « .fr. » suivi du numéro de la version française relatif à cette version originale.

Tableau 4. Exemple de versions

Version	Description
`3.0.fr.1.1`	Mise à jour de la version française
`3.0.fr.1.0`	Première version française de la nouvelle version
`3.0`	Nouvelle version originale
`2.2.fr.1.1`	Mise à jour de la version française
`2.2.fr.1.0`	Première version française
`2.2`	Version originale

Ce système permet notamment, si le besoin s'en fait sentir, de continuer à mettre à jour une ancienne version.

La version sera indiquée par une balise `<releaseinfo>` :

```
<articleinfo>
  ...
  <releaseinfo>Version : 3.0.fr.1.1</releaseinfo>
  ...
</articleinfo>
```

3.9. La date

Chaque version française publiée doit systématiquement comporter une date. Cette date est sa date de publication.

En aucun cas la version française ne doit conserver la date du document original. La date du document original doit par contre être indiquée dans l'historique des révisions.

La date sera indiquée par une balise `<pubdate>` :

```
<articleinfo>
  ...
  <pubdate>20 décembre 2003</pubdate>
  ...
</articleinfo>
```

3.10. L'historique des révisions

L'historique des révisions permet à un lecteur d'identifier facilement les modification faites par les nouvelles versions d'un document. Chaque document publié doit comporter un historique des révisions, que la version originale en comporte un ou non.

- Si la version originale n'en comporte pas, il faut en ajouter un en indiquant une entrée pour la version française et une entrée pour la version originale (date, version, initiales de l'auteur).

  Attention ! L'historique des révisions ne se trouve pas forcément dans l'en-tête du document. Assurez-vous d'avoir survolé l'ensemble du document avant d'en ajouter un.

- Si la version originale en comporte déjà un, chaque version française doit faire l'objet d'une entrée séparée dans l'historique des révisions.

- Les entrées originales de l'historique des révisions doivent être traduites, afin que les lecteurs puissent se faire une idée des modifications ayant été effectuées entre chaque version.

  Attention ! Les documents publiés sous la Licence de documentation libre GNU (GFDL) doivent conserver le texte original de l'historique des révisions. Pour ces entrées, il faut donc conserver le texte original entre parenthèses, derrière la version française.

Pour l'historique des révisions, respectez les règles de présentation suivantes :

- Afin de normaliser la présentation des documents publiés, utilisez le format de date ISO 8601 dans l'historique des révisions. Dans ce format, la date se présentera ainsi :

aaaa-mm-jj

avec *aaaa* l'année sur quatre chiffres, *mm* le mois sur deux chiffres et *jj* le jour sur deux chiffres.

- Indiquez systématiquement les initiales des auteurs en majuscules. Dans le cas des traductions, les initiales du traducteur et des relecteurs doivent systématiquement figurer.

Ce qui donnera par exemple :

```
<articleinfo>
  ...
  <revhistory>
    <revision>
      <revnumber>0.2.fr.1.0</revnumber>
      <date>2003-12-20</date>
      <authorinitials>BLC,AM</authorinitials>
      <revremark>Première traduction française</revremark>
    </revision>
    <revision>
      <revnumber>0.2</revnumber>
      <date>2002-10-08</date>
      <authorinitials>JS</authorinitials>
      <revremark>
          Ajout d'une partie consacrée aux inverseurs de polarité.
          <emphasis lang="en"> [6] Added a part on polarity
          reversers.</emphasis>
      </revremark>
    </revision>
  ...
  </revhistory>
  ...
</articleinfo>
```

3.11. Le résumé

Le résumé une synthèse du document qui doit être concise, précise et donner envie de le lire. Il se trouve dans l'en-tête du document, entre les balises `<abstract>` et `</abstract>`.

- Lorsque le résumé du texte original n'est pas très bon, il vaut mieux refaire un résumé à partir de zéro plutôt que d'essayer de l'adapter.

- Si la version originale contient d'autres éléments (comment contacter l'auteur, licence d'utilisation, et cætera), ils devront être déplacés dans la section appropriée.

- Le résumé doit pouvoir être repris tel quel hors du document. Il doit donc se limiter à résumer le document et être clair par lui-même.

- Un bon moyen d'évaluer le résumé est de le lire hors du contexte du document, afin de vérifier qu'il offre bien une présentation claire du contenu du document.

Le résumé se présentera ainsi :

```
<articleinfo>
  ...
  <abstract><para>
```

```
    Ce document est le fruit de l'expérience accumulée par le
    projet <ulink url="http://www.traduc.org">Traduc.org</ulink>
    dans l'adaptation en français des guides pratiques du
    <ulink url="http://www.tldp.org/">projet de documentation Linux
    (LDP)</ulink>. Il tente de résumer les informations
    dont le traducteur à besoin et de définir des normes
    permettant de rendre cohérentes entre elles les traductions
    réalisées.

  </para></abstract>
  ...
</articleinfo>
```

3.12. La licence du document

La licence du document est un point auquel il faut faire particulièrement attention. Lors de sa traduction, il faut notamment comprendre et respecter les points suivants :

- La première chose à faire avant de commencer une traduction est de lire la licence du document et de réfléchir point par point à ce qu'elle implique. S'il n'est pas possible de réaliser une version française en respectant les conditions qu'elle pose, il faut impérativement contacter l'auteur pour demander l'autorisation de réaliser et de diffuser librement une adaptation française.

- La version française d'un document *est* une version modifiée de ce document. Toutes les conditions applicables à la réalisation d'une version modifiée s'appliquent à la réalisation de la version française.

- Si la licence impose de conserver une version non modifiée de certains textes, ceux-ci doivent être conservés en version originale. Il est par contre recommandé d'ajouter à ces textes une version française, afin qu'un lecteur francophone puisse s'y retrouver.

- Le document doit indiquer clairement les noms des membres de l'équipe de traduction et doit clairement indiquer sous quelles conditions la version française est distribuée.

- Chaque mention « copyright » doit être accompagnée d'une mention équivalente relative à la version française.

  Par exemple :

  ```
  <para>
  Copyright (c) 2004 Jonas Skyfall.
  </para>
  ```

  deviendra :

  ```
  <para>
  Copyright &copy; 2003 Jonas Skyfall pour la version originale.
  </para>

  <para>
  Copyright &copy; 2004 Guillaume Lelarge et Jean-Philippe Guérard
  pour la version française.
  </para>
  ```

3.13. Les adresses électroniques

Afin de lutter contre les envahissants courriers publicitaires, nous modifions systématiquement les adresses électroniques indiquées dans les documents. Le but de cette modification est que ces adresses restent utilisables pour un lecteur humain, mais soient difficiles à récolter automatiquement.

En conséquence, lorsqu'un document contient des adresses électroniques, il doit utiliser le système de transcription suivant :

Tableau 5. Transcription des adresses électroniques

Caractère original	Texte de remplacement
@	_CHEZ_
.	_POINT_
-	_TIRET_
_	_SOULIGNÉ_

Le caractère « _ » présent dans les textes de remplacement représente une espace normale.

Par exemple, l'adresse électronique suivante :

```
<email>tylor@corbeaunoir.org</email>
```

sera remplacé par :

```
<email>tylor CHEZ corbeaunoir POINT org</email>
```

Avertissement

Attention ! Pour que les adresses électroniques soient correctement interprétées, il est important que le texte entre les balises `<email>` soit écrit sur une seule ligne, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas de passage à la ligne entre `<email>` et `</email>`.

3.14. Les titres des sections

Les titres de certaines sections reviennent régulièrement. Afin d'homogénéiser les traductions, cette section dresse un inventaire des traductions usuelles de ces intitulés :

Anglais	Français
Copyright	Droits d'utilisation
Credits	Remerciements
Disclaimer	Limitation de responsabilité
Feedback	Commentaires et corrections

3.15. La section « Commentaires et corrections »

Les documents originaux comportent souvent une mention du style :

```
<section>
<title>
    Feedback and corrections
</title>
<para>
    If you have questions or comments about this document, please
    feel free to contact the author at
    <email>tylor@corbeaunoir.org</email>.
</para>
</section>
```

Ici, plusieurs remarques s'imposent :

- En traduisant cette phrase, il sera important de bien préciser la langue à utiliser pour contacter l'auteur. En effet, il y a fort à parier que si l'auteur reçoit un message en français, il ne le comprenne pas.

- Il est intéressant de rajouter ici un court paragraphe indiquant au lecteur francophone comment signaler des erreurs, des idées d'amélioration ou des commentaires relatifs à la version française.

  À cette fin, nous avons créé la liste `<commentaires CHEZ traduc POINT org>`. Cette liste est destinée à recevoir les commentaires des lecteurs et à en assurer le suivi.

  Cette liste offre l'avantage d'éviter de dépendre de l'adresse du traducteur d'un document. Il n'est donc plus nécessaire de mettre à jour le document lorsque le traducteur change d'adresse, ou dans le cas d'un changement de traducteur.

Le document traduit pourrait donc ressembler à ceci :

```
<section>
<title>
    Commentaires et corrections
</title>
<para>

     Merci de faire parvenir en anglais à l'auteur vos questions
     et commentaires relatifs à la version originale de ce
     document à l'adresse

     <email>tylor CHEZ corbeaunoir POINT org</email>.

</para>
<para>

    N'hésitez pas à faire parvenir vos commentaires et suggestions
    concernant l'adaptation française de ce document au projet
    <ulink url="http://traduc.org">Traduc.org</ulink> à
    l'adresse :

    <email>commentaires CHEZ traduc POINT org</email>.

</para>
</section>
```

3.16. La section « Nouvelles versions de ce document »

Le document original comporte souvent un lien vers le site de l'auteur ou du projet qui l'a créé. Ce lien permet aux lecteurs de retrouver la version la plus à jour du document.

Le lien vers le document original doit être conservé, en précisant bien qu'il s'agit d'un lien vers la version originale. Cependant, on rajoutera systématiquement un lien vers l'emplacement officiel de la version française, afin que le lecteur puisse se reporter à sa plus récente version.

Dans le cas des guides pratiques, on utilisera pour la plus récente version française le lien stable [p 21] vers celle-ci.

Par exemple :

```
<title>
Latest version of this document
</title>

<para>
The latest version of this document can always be found at <ulink
url="http://www.tldp.org/HOWTO/nom_original_du_guide.html/>.
</para>
```

sera traduit par :

```
<title>
Nouvelles versions de ce document
</title>

<para>
Vous trouverez la plus récente version française de ce document à
l'adresse : <ulink url="&howto;nom_original_du_guide.html"/>
</para>

<para>
La plus récente version originale de ce document est disponible à
l'adresse : <ulink
url="http://www.tldp.org/HOWTO/nom_original_du_guide.html/>.
</para>
```

3.17. Les liens et les références

Les liens d'un document doivent être vérifiés et si possible traduits.

3.17.1. Les liens morts

Internet étant en constante évolution, il y a fort à parier que certains des liens du document seront soit morts, soit redirigés vers de nouvelles URL. Il est donc important de vérifier chacun des liens du document.

Dans le cas de liens renvoyés vers de nouvelles URL, on remplacera le lien par la nouvelle URL.

Dans le cas des liens morts, il faudra rechercher la nouvelle adresse du site en question, les coordonnées du projet qui a pris le relais ou des miroirs toujours existant et remplacer le lien par cette nouvelle URL.

S'il n'existe plus aucun site pertinent, il faudra selon les cas soit supprimer la mention de ce lien (en la conservant en commentaires dans la traduction), soit le remplacer par une ressource équivalente.

Il est important de noter chacune de ces modifications et d'en informer l'auteur du document original, qui pourra ainsi bénéficier du travail réalisé sur la version française.

3.17.2. Traduire les liens

S'il existe une version française d'un lien donné, on remplacera le lien vers la version originale par un lien vers la version française. Par exemple :

```
<ulink url="http://www.redhat.com">RedHat Web Site</ulink>
```

sera remplacé par :

```
<ulink url="http://www.redhat.fr">site de Red Hat</ulink>
```

La version française d'un lien pourra être le site français du même projet ou de la même société ou la traduction française du document.

3.17.3. Les liens vers d'autres guides pratiques

3.17.3.1. Le principe

Le site traduc.org offre une *adresse de lecture stable* pour tous les guides pratiques (*howto*) du projet de documentation Linux (LDP). Cette adresse de lecture stable offre l'avantage de présenter au lecteur, d'une manière dynamique, la version française si elle est disponible et si ce n'est pas le cas la version anglaise.

Ce système évite d'avoir à mettre à jour tous les documents qui font référence à un guide pratique lorsque celui-ci est traduit.

Pour utiliser ce système, il suffira de remplacer le lien vers le guide pratique par un lien vers :

```
<!-- Cas d'un guide pratique (howto) -->
<ulink
url="http://www.traduc.org/docs/howto/lecture/nom_original.html"/>

<!-- Cas d'un livre (LDP guide) -->
<ulink
url="http://www.traduc.org/docs/guides/lecture/nom_original/"/>
```

3.17.3.2. En pratique

Pour simplifier ce système, il suffit de définir en tête de document des entités correspondant à ces deux types de liens.

Pour insérer les entités, il faut modifier la déclaration du type du document :

```
<!DOCTYPE article  PUBLIC "-//OASIS//DTD DocBook V4.3//EN">
```

Pour cela, à la fin de cette déclaration, on insère entre crochets la définition des deux entités :

```
<!DOCTYPE article  PUBLIC "-//OASIS//DTD DocBook V4.3//EN" [
<!ENTITY howto      "http://www.traduc.org/docs/howto/lecture/">
<!ENTITY guide      "http://www.traduc.org/docs/guides/lecture/">
]>
```

L'utilisation des adresses de lecture stables se fera alors de la façon suivante :

```
<!-- Cas d'un guide pratique (howto) -->
<ulink url="&howto;nom_original_du_guide.html"/>

<!-- Cas d'un livre (LDP guide) -->
<ulink url="&guide;nom_original_du_livre/"/>
```

Note

Si un hyperlien ne comporte aucun texte, c'est l'adresse (l'URL) elle-même qui sera utilisée comme texte. Donc, si le texte d'un hyperlien est son adresse, inutile de la répéter !

```
<ulink url="http://tigreraye.org"/>
```

est donc strictement équivalent à :

```
<ulink url="http://tigreraye.org">http://tigreraye.org</ulink>
```

Pensez donc systématiquement à utiliser la première forme, lorsque c'est possible. Elle est plus concise et limite le risque d'erreur !

3.18. Les blocs de texte littéral

Ce court chapitre ne va pas parler d'adaptation française, une fois n'est pas coutume, mais de présentation et de rendu final. En effet, les blocs de texte littéral (`<programlisting>`, `<screen>`, `<synopsis>` et `<literallayout>` notamment) de par leurs caractéristiques doivent être modifiés avec précautions, afin d'éviter qu'ils ne soient illisibles dans la version française.

Dans les blocs de texte littéral, contrairement aux textes d'un document XML en général, *chaque espace compte* ! Chacun des espaces et des passages à la ligne inclus entre les balises de début et de fin de bloc sera pris en compte pour le rendu du document final.

Par exemple :

```
<programlisting>$ cd "$CHEMIN"
                $ mkdir "Mon dossier"
</programlisting>
```

deviendra, dans le document final :

```
$ cd "$CHEMIN"
                $ mkdir "Mon dossier"
```

ce qui n'est pas forcément le but recherché ^_^

Important

Un bloc de texte littéral doit donc être présenté dans le fichier source tel qu'il devra apparaître dans le document final.

Pour ces blocs de texte littéral, je vous recommande d'essayer d'adopter toujours la même présentation :

```
...
</para> ❶

<programlisting> ❷
BEGIN { ❸
    MOIS["janvier"]=1
    MOIS["février"]=2
    MOIS["mars"]=3
    MOIS["avril"]=4
    MOIS["mai"]=5
    MOIS["juin"]=6
    MOIS["juillet"]=7
    MOIS["août"]=8
    MOIS["septembre"]=9
    MOIS["octobre"]=10
    MOIS["novembre"]=11
    MOIS["décembre"]=12
}

{
    gsub( "er" , "" , $1 )
    if ($2 in MOIS) print $3 "-" MOIS[$2] "-" $1
    else print $0
} ❹
</programlisting> ❺

<para> ❻
...
```

❶ ❻ Le bloc de texte littéral ne sera en général *pas* inclus dans un paragraphe, mais sera utilisé comme un bloc indépendant entre des paragraphes fermés.

❷ La balise initiale est placée seule en début de ligne, sans être précédée d'espace. Le texte littéral commence à la ligne suivante.

❸ Le texte littéral commence à la ligne suivant immédiatement la balise de début de bloc. Il est collé au début de la ligne — autrement dit, il n'est pas précédé d'espace. Rien n'empêche par contre que le texte lui-même soit indenté pour être plus lisible.

❹ Le texte littéral se termine immédiatement avant la balise de fin de bloc, sans laisser de ligne blanche entre les deux.

❺ La balise finale, comme la balise initiale, est placée seule en début de ligne, sur la ligne suivant immédiatement la dernière ligne du bloc.

Autre point, la largeur des blocs de texte littéral ne doit pas dépasser 66 colonnes. En effet, si le texte est trop long, il risque de déborder sur les marges et d'être coupé dans les versions imprimables (Postcript, PDF).

Attention cependant, redécouper des scripts ou des programmes demande de comprendre le langage utilisé, que le programme redécoupé soit syntaxiquement équivalent au programme original. Bref, que le programme fonctionne toujours ^_^

Je vous recommande de vérifier au fur et à mesure le rendu final des blocs de texte littéral, par exemple en produisant une version HTML du document. De plus, avant de finir le document, essayez de systématiquement produire une version d'impression (PostScript ou PDF) afin de vérifier le bon rendu des blocs littéraux.

3.19. Les scripts et les extraits de code

Une question qui se pose souvent est de savoir s'il faut traduire les scripts et les extraits de code.

Il est important de traduire tout ce qui peut être traduit, afin de faciliter la compréhension du lecteur francophone. On ne traduira pas les commandes, mais on traduira les noms des variables, les commentaires, voire les valeurs.

Par exemple, le script suivant :

```
<programlisting>
#!/bin/bash

# This really stupid script will ping all listed host

HOST2PING="my_server my_pc my_gateway"

echo "Starting to ping"
for target in "$HOST2PING" ; do
    ping -c 1 "$target" ;
done
echo "All over"
</programlisting>
```

sera traduit comme suit :

```
<programlisting>
#!/bin/bash

# Ce script tout à fait idiot va faire un ping vers chacun des
# hôtes indiqués

HOTES_CIBLES="mon_serveur mon_pc ma_passerelle"

echo "Début des pings"
for cible in "$HOTES_CIBLES" ; do
    ping -c 1 "$cible" ;
done
echo "C'est fait"
</programlisting>
```

La solution la plus simple pour vérifier que l'on n'a pas fait d'erreur est d'essayer le script que l'on vient de traduire. Cela permet d'une part de vérifier qu'il fonctionne correctement et d'autre part, cela permet de relire ses traductions dans leur contexte d'utilisation, ce qui est toujours particulièrement intéressant :)

3.20. Les captures d'écrans et les exemples

Il est important de traduire les captures d'écrans et les exemples afin que la version présentée corresponde à l'utilisation de la version française.

Il ne faut donc pas traduire les captures d'écran directement, par exemple avec un logiciel de dessin, mais réaliser les même captures d'écran sur la version française du logiciel (si elle existe).

Dans le cas de commandes en mode texte, c'est la même chose. Les exemples doivent être montrés avec la version française du logiciel.

Par exemple :

```
$ df -h
Filesystem            Size  Used Avail Use% Mounted on
/dev/hda1              18G  2,4G   15G  15% /
/dev/hda4              38M  8,9M   28M  25% /boot
```

deviendra :

```
$ df -h
Sys. de fich.         Tail. Occ. Disp. %Occ. Monté sur
/dev/hda1              18G  2,5G   15G  15% /
/dev/hda4              38M  8,9M   28M  25% /boot
```

Pour choisir la langue utilisée par une commande lancée depuis un terminal, il suffit de faire précéder la commande de **`LANGUAGE=en`** pour obtenir la version anglaise et de **`LANGUAGE=fr`** pour obtenir la version française.

Par exemple, pour obtenir la version originale de la commande **df**, il suffira d'entrer la commande suivante :

```
LANGUAGE=en df
```

Ce qui aura pour effet de donner à la variable d'environnement `LANGUAGE` la valeur indiquée pour l'exécution de cette commande. Cette variable d'environnement est utilisée par *gettext* pour déterminer quelle langage utiliser pour communiquer avec l'utilisateur. `C` correspond à la version originale, `en` à la version anglaise et `fr` à la version française.

4. Une fois la traduction terminée

4.1. Vérifier l'orthographe

La première chose à faire une fois une traduction terminée est de la vérifier en utilisant un outil de correction orthographique.

Si ces outils ne sont pas parfaits, ils permettent de corriger les plus grosses erreurs. Vérifier une traduction avec un outil automatique est donc une étape indispensable.

Sous Linux, je vous recommande d'utiliser Aspell. Aspell permet de vérifier le texte en faisant abstraction des balises XML, ce qui facilite grandement le travail.

Pour vérifier un document XML, il suffit de lancer la commande suivante :

```
aspell -H check Mon-Fichier.xml
```

4.2. Vérifier la structure du document

Il est possible de vérifier la cohérence de la structure d'un document XML au format DocBook. Pour cela, il suffit d'utiliser le programme xmllint :

```
xmllint --valid --noout mon_document.xml
```

Si xmllint se termine sans rien afficher, c'est que le format du document est correct. Si ce n'est pas le cas, xmllint indiquera où se trouve l'erreur, ce qu'il attendait et ce qu'il a trouvé. À l'aide de ces indications, il devrait être relativement simple de corriger l'erreur.

4.3. Livrer la traduction

Une fois la traduction terminée, il ne reste plus qu'à la livrer au projet. Pour ce faire, il suffit d'envoyer le fichier source XML à l'adresse <coordination TIRET howto CHEZ traduc POINT org>.

Si le document original est livré avec des scripts, des images ou des fichiers externes, ils devront être renvoyés avec la traduction.

5. Relire

L'étape de la relecture doit permettre de vérifier le document, autant sur la forme que sur le fond. Cette étape peut être réalisée par une seule personne, mais il est intéressant de faire relire le document par plusieurs personnes ayant des profils différents :

1. un relecteur technique pouvant vérifier l'exactitude technique des informations contenues dans le document, et qui pourra, dans la mesure du possible, essayer directement les manipulations indiquées dans le document ;

2. un traducteur expérimenté, dont l'expérience permettra plus facilement de dénicher les faux amis et les erreurs de traduction ;

3. un relecteur pour la langue, qui s'assurera que le document est écrit en bon français, et que les tournures employées ne sont ni trop lourdes, ni trop familières.

Deux types de relecture doivent être réalisées. Tout d'abord, la version française doit être relue en parallèle de la version originale (ce qui sera plutôt fait par un relecteur ayant un profil de traducteur). Ensuite, une fois que la version française donne satisfaction par rapport à la version originale, elle doit être relue indépendemment.

Relire la version française indépendemment de la version originale est indispensable pour s'assurer que le document traduit sera clair et compréhensible par un francophone.

5.1. Livrer sa relecture

Il existe de multiples façons de fournir une relecture :

- La méthode la plus classique et la plus employée est de travailler directement sur une copie du code source de la version française et d'y intégrer ses corrections.

  On peut alors également ajouter des commentaires de relecture en utilisant des commentaires XML :

  ```
  <!-- Texte de mon commentaire -->
  ```

  ou

  ```
  <!--
  Texte très long de mon commentaire
  se poursuivant sur de nombreuses
  lignes !
    -->
  ```

  Si l'on procède de cette façon, il est recommandé de renvoyer au traducteur, en plus du fichier source modifié, un résumé réalisé avec la commande **diff** des modifications réalisées lors de la relecture :

  ```
  diff -u traduction_originale.xml traduction_relue.xml > mes_corrections.diff
  ```

- Une solution très simple pour le relecteur est de partir de la version texte ou html du document et de renvoyer ses corrections en citant à chaque fois le texte du paragraphe où la correction s'applique et en expliquant en détail ce qui ne va pas.

  Ce type de correction est surtout approprié pour un document avec un nombre de corrections assez limité, et il implique un certain surcroît de travail pour le traducteur.

Une fois la relecture terminée, il ne reste plus qu'à la livrer au projet. Pour ce faire, il suffit de l'envoyer au traducteur, en mettant en copie le coordinateur des traductions : <coordination TIRET howto CHEZ traduc POINT org>.

A. Annexes

1. Patron DocBook

Ce patron présente un exemple commenté de l'en-tête d'un document XML DocBook. Il reprend tous les éléments de l'en-tête d'une traduction française placés dans leur contexte.

```
<?xml version="1.0" encoding="iso-8859-15"?>
<!DOCTYPE article PUBLIC "-//OASIS//DTD DocBook XML V4.3//EN"
  "http://www.oasis-open.org/docbook/xml/4.3/docbookx.dtd" [
<!ENTITY howto      "http://www.traduc.org/docs/howto/lecture/">
<!ENTITY guide      "http://www.traduc.org/docs/guides/lecture/">
<!ENTITY traduc     "http://www.traduc.org">
]>
```

```
<article lang="fr">

<articleinfo>

  <!--
      Merci à Simon Depiets qui a réalisé la version initiale de
      ce patron.
   -->


  <!-- Titre et sous-titre -->

  <!--
      Si vous voulez être sûr que votre document soit lu,
      assurez-vous que le titre français du document soit
      simple, clair et compréhensible. Garder le titre
      original n'est en général pas un bon choix.
    -->

  <title>

     Petit guide d'exemple de structure XML DocBook

  </title>

  <subtitle>

     Version française du <foreignphrase lang="en">DocBook
     Structure Example Mini-HOWTO</foreignphrase>

  </subtitle>

  <!--
      On conserve toujours la mention du titre original en
      sous-titre afin de rendre le document plus facile à trouver
      par une recherche réalisée à partir du titre original.
   -->


  <!-- Version et date de la version française -->

  <releaseinfo>Version : 0.6.fr.1.0</releaseinfo>

  <pubdate>1er août 2004</pubdate>

  <!--
      La date du document doit être en clair (i. e. en français)
   -->


  <!-- Auteurs, traducteurs et relecteurs -->

  <author>
     <firstname>Jeffrey</firstname>
     <surname>Sinclair</surname>
     <email>jeff CHEZ bab POINT com</email>
  </author>

  <othercredit role="traduction" class="translator">
     <firstname>Brice</firstname>
     <surname>Le Creurer</surname>
```

```
   <contrib>Adaptation française</contrib>
   <email>brice CHEZ grandcroix POINT net</email>
</othercredit>

<othercredit role="relecture" class="translator">
  <firstname>Alice</firstname>
  <surname>Martin</surname>
  <contrib>Relecture de la version française</contrib>
  <email>alice CHEZ ouebe POINT org</email>
</othercredit>


<!-- Historique des révisions -->

<revhistory>

  <revision>
    <revnumber>0.6.fr.1.0</revnumber>
    <date>2004-08-01</date>

    <!--
        Les dates de l'historique des révisions doivent
        utiliser le format Iso : « aaaa-mm-jj » avec
        aaaa = année sur 4 chiffres,
        mm = mois sur 2 chiffres et
        jj = jour sur 2 chiffres.
      -->

    <authorinitials>BLC, AM</authorinitials>
    <revremark>Première traduction française.</revremark>
  </revision>

  <revision>
    <revnumber>0.6</revnumber>
    <date>2003-06-17</date>
    <authorinitials>JS</authorinitials>
    <revremark>

        Quelques corrections pour que le document aie une
        structure valide. <emphasis lang="en">Some
        fixes to get a valid document structure.</emphasis>

        <!--
            Si la licence l'exige — c'est par exemple le cas de
            la licence de documentation libre GNU (GFDL) —
            il est nécessaire de conserver une copie du texte de
            l'historique des révision en version originale.
         -->

    </revremark>
  </revision>

  <revision>
    <revnumber>0.4</revnumber>
    <date>2002-02-20</date>
    <authorinitials>JS</authorinitials>
    <revremark>

        Version initiale. <emphasis lang="en">Initial
        revision.</emphasis>

    </revremark>
```

```
    </revision>

  </revhistory>


  <!-- Résumé du document -->

  <abstract><para>

      Ce document est un document d'exemple donnant la structure
      de base d'une traduction française rédigée selon le format
      XML DocBook. Ce document n'est pas intéressant en lui-même.
      Tout son intérêt tient en son code source (^_^).

      <!--
          Ce résumé doit être clair et pouvoir être compris hors
          du contexte du document
        -->

  </para></abstract>

</articleinfo>

<section>
  <title>
      Commentaires et corrections
  </title>

  <para>

       Merci de faire parvenir en anglais à l'auteur vos questions
       et commentaires relatifs à la version originale de ce
       document à l'adresse

       <email>jeff CHEZ bab POINT com</email>.

  </para>
  <para>

      N'hésitez pas à faire parvenir vos commentaires et suggestions
      concernant l'adaptation française de ce document au projet
      <ulink url="&traduc;">Traduc.org</ulink> à
      l'adresse :

      <email>commentaires CHEZ traduc POINT org</email>.

  </para>
</section>

<section>

  <title>
      Nouvelles versions de ce document
  </title>

  <para>

      Vous trouverez la plus récente version française de ce document à
      l'adresse : <ulink url="&howto;patron.html"/>.

  </para>
```

```
  <para>

      La plus récente version originale de ce document est disponible à
      l'adresse : <ulink
      url="http://www.tldp.org/HOWTO/patron.html"/>.

  </para>
</section>

<section>

  <title>
      Reste du document
  </title>

  <para>

      Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla
      bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla
      bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla
      bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla
      bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla.

  </para>

  <para>

      Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla
      bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla
      bla bla bla bla bla bla bla bla.

  </para>

  <para>

      Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla
      bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla
      bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla
      bla bla bla bla.

  </para>

</section>

</article>
```

2. Produire simplement une version HTML d'un document XML DocBook

Ce court chapitre explique comment produire le plus simplement possible un document HTML à partir d'un document au format XML DocBook.

Vous devez disposer des paquets suivants [7 [p 40]] :

docbook-xml

Les définitions de type de document (DTD) décrivant le format DocBook. Ils sont disponibles sur le site du consortium OASIS : http://www.oasis-open.org/docbook/xml/4.3/.

docbook-xsl

Les feuilles de style XSLT de base du format DocBook. Elle permettent notamment la production de versions HTML de documents au format XML DocBook. Elles sont disponibles sur : http://docbook.sourceforge.net/projects/xsl/.

ldp-docbook-xsl

Les feuilles de style XSLT du Projet de documentation Linux (LDP), qui améliore les feuilles de style DocBook de base. Elles intègrent entre autres l'utilisation automatique d'une feuille de style CSS (appelée `style.css`). Elles sont disponibles sur : http://www.happy-monkey.net/docbook/.

xsltproc

La commande **xsltproc** permet d'appliquer une feuille de style XSLT à un document XML pour produire un document final (par exemple au format HTML).

Pour produire une version HTML, vous devrez simplement indiquer à **xsltproc** l'emplacement de la feuille de style utilisée (appelée `tldp-one-page.xsl` pour la version améliorée ou `html/docbook.xsl` pour la version de base) et le nom du fichier source XML :

```
xsltproc feuille_de_style.xsl document.xml > document.html
```

Par exemple, chez moi, j'utilise la commande suivante :

```
xsltproc /usr/local/docbook-xsl/html/tldp-one-page.xsl document.xml > document.html
```

Et voilà ! C'est fini. Vous disposez maintenant d'une version HTML de votre document.

Si vous avez utilisé la feuille de style XSLT du Projet de documentation Linux, vous pourrez améliorer le rendu du document en récupérant la feuille de style CSS du projet Traduc.org http://tigreraye.org/style.css (ou une autre feuille de style CSS pour DocBook). Pour l'installer, recopiez-la simplement au même endroit que le fichier HTML :

```
wget http://tigreraye.org/style.css
```

3. Production de la version HTML de ce guide pratique

Ce court chapitre explique comment produire la version HTML de ce guide pratique sous Linux.

Ce chapitre explique quels outils utiliser, comment les installer et se termine par la commande permettant la production de la version HTML de ce guide pratique. La bibliothèque libxml2 et ses outils associés sont supposés installés sur votre machine. Les commandes nécessaire à la production des autres formats sont laissées en exercice pour le lecteur (^_^)

L'outil utilisé pour produire la version HTML de ce guide pratique est la version Java 2 de Xalan.

Note

Xsltproc, bien qu'il soit plus simple à utiliser, ne permet pas de produire une version complètement correcte de ce document. En effet, ce document utilise, dans un extrait de code, des icônes numérotées de renvois (`callout`). Le rendu de ces icônes n'est pas possible sans utiliser de bibliothèques d'extensions complémentaires, ce qui est notamment possible avec Xalan et Saxon.

Dans les étapes qui suivent, lorsque nous installerons de nouveaux outils, nous les installerons dans le répertoire `~/outils-docbook/`, c'est-à-dire dans un sous-répertoire créé pour l'occasion dans votre répertoire personnel. Si vous êtes administrateur de votre machine, vous devrez extrapoler à partir de ces instructions d'installation afin de réaliser une installation globale accessible à tous vos utilisateurs.

Nous allons commencer par installer le DTD [2 [p 40]] XML DocBook. Téléchargez sur http://www.oasis-open.org/docbook/xml/4.3/ l'archive zip contenant le DTD et installez-le comme suit :

```
# Définition du répertoire cible de l'installation
CIBLE="$HOME/outils-docbook"

# Création du dossier où installer le DTD
mkdir -p "$CIBLE/docbook-xml-4.3/"

# Décompression de l'archive
unzip docbook-xml-4.3.zip -d "$CIBLE/docbook-xml-4.3/"

# Création d'un lien logique docbook-xml
cd "$CIBLE"
ln -s docbook-xml-4.3 docbook-xml

# Retour dans votre répertoire personnel
cd
```

Pour utiliser ce DTD, vous devrez modifier la variable d'environnement `XML_CATALOG_FILES` :

```
export XML_CATALOG_FILES="$HOME/outils-docbook/docbook-xml/catalog.xml $XML_CATALOG_FILES"
```

Cette commande devra être répétée à chaque nouvelle session. Pour simplifier les choses, ajoutez cette commande à vos scripts de production ou à vos scripts de début de session.

Il nous faut maintenant installer la feuille de style XSL utilisée pour transformer le XML DocBook en HTML. Téléchargez les feuilles de style XSL sur : http://docbook.sourceforge.net/projects/xsl/ et installez-les comme suit :

```
# Décompression et installation de l'archive
tar -xvjf docbook-xsl-1.70.0.tar.bz2 -C "$CIBLE"

# Création d'un lien logique docbook-xsl
cd "$CIBLE"
ln -s docbook-xsl-1.70.0 docbook-xsl

# Installation de la feuille de style
cd docbook-xsl
```

```
sh install.sh

# Retour dans votre répertoire personnel
cd
```

Téléchargez la feuille de style personnalisée du Projet de documentation Linux (LDP) sur http://www.happy-monkey.net/docbook/ et installez-la comme suit :

```
# Décompresser l'archive
tar xvzf tldp-xsl-04MAR2005.tar.gz

# Recopier la feuille de style personnalisée du LDP
# avec la feuille de style XSL DocBook
cp -Rv tldp-xsl-04MAR2005/* "$CIBLE/docbook-xsl/"
```

Vous n'avez plus besoin de conserver le dossier *tldp-xsl-04MAR2005/* après cela.

Nous allons maintenant télécharger et installer l'environnement d'exécution Java. Vous pourrez le télécharger sur le site de Sun : http://java.sun.com/j2se/.

```
# Déplacez l'archive dans le répertoire d'installation
mv jre-1_5_0_06-linux-i586.bin "$CIBLE"

# Exécutez l'installation
cd "$CIBLE"
sh jre-1_5_0_06-linux-i586.bin

# Créez un lien vers la version courante de Java
ln -s jre1.5.0_06 jre

# Retour dans votre répertoire personnel
cd
```

Pour utiliser ce moteur d'exécution, vous devrez définir la variable d'environnement suivante :

```
export JAVA_HOME="$HOME/outils-docbook/jre"
```

Nous allons maintenant installer le logiciel Xalan lui-même. Ce logiciel est disponible sur http://xml.apache.org/xalan-j/index.html. Téléchargez la version binaire de Xalan-J 2.7.0 et installez-la comme ceci :

```
# Définition du chemin vers l'environnement d'exécution Java
JAVA_HOME="$CIBLE/jre1.5.0_06"

# Décompression de l'archive
tar xvzf xalan-j_2_7_0-bin.tar.gz

# Installation de Xalan dans l'environnement d'exécution Java
cd xalan-j_2_7_0/bin
cp xalan.jar xercesImpl.jar xml-apis.jar "$JAVA_HOME/lib/ext/"

# Retour dans votre répertoire personnel
cd
```

Une fois cette dernière étape faite, vous n'aurez plus besoin de conserver le dossier *xalan-j_2_7_0*.

Il ne reste plus qu'à produire la version HTML avec la commande appropriée :

```
# Répertoire d'installation des outils DocBook

OUTILS_DOCBOOK="$HOME/outils-docbook"

# Répertoire local d'installation de Java

JAVA_HOME="$OUTILS_DOCBOOK/jre"

# Répertoire d'installation des catalogues XML
#
# - Le premier correspond au catalogue du DTD XML
#   DocBook installé en local.
#
# - Le second correspond au catalogue des feuilles
#   de style XSL installées en local.

XML_CATALOG_FILES="$OUTILS_DOCBOOK/docbook-xml/catalog.xml $XML_CATALOG_FILES"

# Extensions Java des feuilles de style XSL écrites pour Xalan

EXTENSIONS_XALAN="$OUTILS_DOCBOOK/docbook-xsl/extensions/xalan27.jar"

# Feuille de style XSL personnalisée du Projet de documentation Linux

XSL_LDP_MONOHTML="$OUTILS_DOCBOOK/docbook-xsl/html/tldp-one-page.xsl"

# Production de la version HTML

$JAVA_HOME/bin/java -classpath "$EXTENSIONS_XALAN" \
    org.apache.xalan.xslt.Process \
    -IN "Petit-guide-du-traducteur.xml" \
    -OUT "Petit-guide-du-traducteur.html" \
    -XSL "$XSL_LDP_MONOHTML" \
    -PARAM "admon.graphics" "1" \
    -PARAM "use.extensions" "1" \
    -PARAM "callouts.extensions" "1"
```

En cas de problème, vous pouvez vérifier que votre installation est correcte avec la commande suivante :

```
# Répertoire d'installation des outils DocBook

OUTILS_DOCBOOK="$HOME/outils-docbook"

# Répertoire local d'installation de Java

JAVA_HOME="$OUTILS_DOCBOOK/jre"

# Extensions Java des feuilles de style XSL écrites pour Xalan

EXTENSIONS_XALAN="$OUTILS_DOCBOOK/docbook-xsl/extensions/xalan25.jar"

# Production de la version HTML

$JAVA_HOME/bin/java -classpath "$EXTENSIONS_XALAN" \
    org.apache.xalan.xslt.EnvironmentCheck
```

Une fois le document HTML créé, il ne vous reste plus qu'à récupérer la feuille de style CSS du projet Traduc.org http://tigreraye.org/style.css et les images correspondant aux icônes utilisées. Pour les installer, recopiez la feuille de style `style.css` et le dossier `~/outils-docbook/docbook-xsl/images/` au même endroit que le fichier HTML :

```
wget http://tigreraye.org/style.css
cp -Rv ~/outils-docbook/docbook-xsl/images .
```

4. Aide-mémoire des licences libres

Cette annexe est un aide-mémoire des points à respecter lors de l'adaptation française d'un document distribué selon sa licence.

Attention !

Cet aide-mémoire ne vous dispense pas de lire *complètement* la licence d'un document *avant* d'en commencer la traduction ! Lire la licence d'un document vous permettra de connaître les conditions selon lesquels un document peut être traduit et sa traduction diffusée.

La traduction d'un document est une version modifiée de sa version originale. Donc une licence interdisant la diffusion d'une version modifiée interdit également d'en diffuser une traduction !

4.1. La licence de documentation libre GNU [GFDL]

La licence de documentation libre GNU [GFDL] est une licence plutôt bien conçue pour la diffusion de documents. Elle est par contre assez lourde pour les documents traduits, car elle oblige à conserver les versions originales d'un certain nombre de passages. De plus, il n'existe pas de version française officielle de cette licence, donc, pour bien faire, la version française doit inclure une copie de la licence officielle en version originale et une copie de sa version française officieuse.

Les principaux points à respecter sont les suivants :

- Le titre de la version française doit être différent du titre original (cf. Section 3.6, « Le titre » [p 12]) ;
- le nom des personnes ayant collaboré à cette traduction doit être clairement indiqué dans la page de titre (cf. Section 3.7, « Le nom du traducteur et du relecteur » [p 13]) ;
- dans la page de titre, le nom de l'éditeur original doit être remplacé par l'éditeur de la version française (i. e. si le document est publié par le Projet de documentation Linux (LDP), la version française sera par exemple publiée par Traduc.org — la version française *ne doit pas* indiquer qu'elle est publiée par le Projet de documentation Linux à moins que le projet de documentation Linux n'aie directement publié cette traduction.)
- Toutes les mentions de copyright, de droits d'auteurs, de droits d'utilisations et de limitations de responsabilités (*disclaimer*) doivent être préservées en version originale dans le document. Le cas échéant, afin que les lecteurs francophones puissent comprendre ce dont il s'agit, nous vous recommandons fortement d'inclure une version française de ces éléments, en indiquant que seule la version originale fait foi (cf Section 3.12, « La licence du document » [p 17]) ;

- la version française doit inclure une copie non modifiée du texte de la licence (GFDL) et, si possible, une copie de sa version française officieuse indiquée comme telle ;
- la version française du document doit comporter un historique des révisions reprenant le texte en version originale de l'historique et comprenant une entrée additionnelle pour la version française (cf. Section 3.10, « L'historique des révisions » [p 15]) ;
- la version française doit inclure les liens vers la version originale de référence qui se trouvaient dans la version originale.

4.2. La licence publique générale GNU [GPL]

La licence publique générale GNU [GPL] est une licence plutôt adaptée aux logiciels qu'aux documents. Elle est néanmoins parfois utilisée.

Les principaux points à respecter sont les suivants :

- le document final doit indiquer clairement qu'il est une traduction, le nom du traducteur et la date de la traduction ;
- chacun des fichiers sources traduits doit indiquer clairement qu'il est une traduction, le nom du traducteur et la date de la traduction ;
- le document traduit doit être distribué selon les termes de la licence GPL ;
- lorsque le document est distribué, il doit être accompagné de son code source.

5. Licence Art libre

Version 1.2

5.1. Préambule

Avec cette Licence Art libre, l'autorisation est donnée de copier, de diffuser et de transformer librement les œuvres dans le respect des droits de l'auteur.

Loin d'ignorer les droits de l'auteur, cette licence les reconnaît et les protège. Elle en reformule le principe en permettant au public de faire un usage créatif des œuvres d'art.

Alors que l'usage fait du droit de la propriété littéraire et artistique conduit à restreindre l'accès du public à l'œuvre, la Licence Art libre a pour but de le favoriser.

L'intention est d'ouvrir l'accès et d'autoriser l'utilisation des ressources d'une œuvre par le plus grand nombre. En avoir jouissance pour en multiplier les réjouissances, créer de nouvelles conditions de création pour amplifier les possibilités de création. Dans le respect des auteurs avec la reconnaissance et la défense de leur droit moral.

En effet, avec la venue du numérique, l'invention de l'internet et des logiciels libres, un nouveau mode de création et de production est apparu. Il est aussi l'amplification de ce qui a été expérimenté par nombre d'artistes contemporains.

Le savoir et la création sont des ressources qui doivent demeurer libres pour être encore véritablement du savoir et de la création. C'est à dire rester une recherche fondamentale qui ne soit pas directement liée à une application concrète. Créer c'est découvrir l'inconnu, c'est inventer le réel avant tout souci de réalisme.

Ainsi, l'objet de l'art n'est pas confondu avec l'objet d'art fini et défini comme tel.

C'est la raison essentielle de cette Licence Art libre : promouvoir et protéger des pratiques artistiques libérées des seules règles de l'économie de marché.

5.2. DÉFINITIONS

L'œuvre

> il s'agit d'une œuvre commune qui comprend l'œuvre originelle ainsi que toutes les contributions postérieures (les originaux conséquents et les copies). Elle est créée à l'initiative de l'auteur originel qui par cette licence définit les conditions selon lesquelles les contributions sont faites.

L'œuvre originelle

> c'est-à-dire l'œuvre créée par l'initiateur de l'œuvre commune dont les copies vont être modifiées par qui le souhaite.

Les œuvre conséquentes

> c'est-à-dire les propositions des auteurs qui contribuent à la formation de l'œuvre en faisant usage des droits de reproduction, de diffusion et de modification que leur confère la licence.

Original (source ou ressource de l'œuvre)

> exemplaire daté de l'œuvre, de sa définition, de sa partition ou de son programme que l'auteur présente comme référence pour toutes actualisations, interprétations, copies ou reproductions ultérieures.

Copie

> toute reproduction d'un original au sens de cette licence.

Auteur de l'œuvre originelle

> c'est la personne qui a créé l'œuvre à l'origine d'une arborescence de cette œuvre modifiée. Par cette licence, l'auteur détermine les conditions dans lesquelles ce travail se fait.

Contributeur

> toute personne qui contribue à la création de l'œuvre. Il est l'auteur d'une œuvre originale résultant de la modification d'une copie de l'œuvre originelle ou de la modification d'une copie d'une œuvre conséquente.

5.3. OBJET

Cette licence a pour objet de définir les conditions selon lesquelles vous pouvez jouir librement de cette œuvre.

5.4. L'ÉTENDUE DE LA JOUISSANCE

Cette œuvre est soumise au droit d'auteur et l'auteur par cette licence vous indique quelles sont vos libertés pour la copier, la diffuser et la modifier :

5.4.1. LA LIBERTÉ DE COPIER (OU DE REPRODUCTION)

Vous avez la liberté de copier cette œuvre pour un usage personnel, pour vos amis, ou toute autre personne et quelle que soit la technique employée.

5.4.2. LA LIBERTÉ DE DIFFUSER, D'INTERPRÉTER (OU DE REPRÉSENTATION)

Vous pouvez diffuser librement les copies de ces œuvres, modifiées ou non, quel que soit le support, quel que soit le lieu, à titre onéreux ou gratuit si vous respectez toutes les conditions suivantes :

- joindre aux copies, cette licence à l'identique, ou indiquer précisément où se trouve la licence,
- indiquer au destinataire le nom de l'auteur des originaux,
- indiquer au destinataire où il pourra avoir accès aux originaux (originels ou conséquents). L'auteur de l'original pourra, s'il le souhaite, vous autoriser à diffuser l'original dans les mêmes conditions que les copies.

5.4.3. LA LIBERTÉ DE MODIFIER

Vous avez la liberté de modifier les copies des originaux (originels et conséquents), qui peuvent être partielles ou non, dans le respect des conditions prévues à l'article Section 5.4.2, « LA LIBERTÉ DE DIFFUSER, D'INTERPRÉTER (OU DE REPRÉSENTATION) » [p 39] en cas de diffusion (ou représentation) de la copie modifiée.

L'auteur de l'original pourra, s'il le souhaite, vous autoriser à modifier l'original dans les mêmes conditions que les copies.

5.5. L'INCORPORATION DE L'ŒUVRE

Tous les éléments de cette œuvre doivent demeurer libres, c'est pourquoi il ne vous est pas permis d'intégrer les originaux (originels et conséquents) dans une autre œuvre qui ne serait pas soumise à cette licence

5.6. VOS DROITS D'AUTEUR

Cette licence n'a pas pour objet de nier vos droits d'auteur sur votre contribution. En choisissant de contribuer à l'évolution de cette œuvre, vous acceptez seulement d'offrir aux autres les mêmes droits sur votre contribution que ceux qui vous ont été accordés par cette licence.

5.7. LA DURÉE DE LA LICENCE

Cette licence prend effet dès votre acceptation de ses dispositions. Le fait de copier, de diffuser, ou de modifier l'œuvre constitue une acception tacite.

Cette licence a pour durée la durée des droits d'auteur attachés à l'œuvre. Si vous ne respectez pas les termes de cette licence, vous perdez automatiquement les droits qu'elle vous confère.

Si le régime juridique auquel vous êtes soumis ne vous permet pas de respecter les termes de cette licence, vous ne pouvez pas vous prévaloir des libertés qu'elle confère.

5.8. LES DIFFÉRENTES VERSIONS DE LA LICENCE

Cette licence pourra être modifiée régulièrement, en vue de son amélioration, par ses auteurs (les acteurs du mouvement « copyleft attitude ») sous la forme de nouvelles versions numérotées.

Vous avez toujours le choix entre vous contenter des dispositions contenues dans la version sous laquelle la copie vous a été communiquée ou alors, vous prévaloir des dispositions d'une des versions ultérieures.

5.9. LES SOUS-LICENCES

Les sous-licences ne sont pas autorisées par la présente. Toute personne qui souhaite bénéficier des libertés qu'elle confère sera liée directement à l'auteur de l'œuvre originelle.

5.10. LA LOI APPLICABLE AU CONTRAT

Cette licence est soumise au droit français.

[1 [p 6]] Si vous n'avez aucune idée du délai nécessaire, ce n'est pas grave, c'est juste à titre indicatif de toutes façons ^_^

[2 [p 8]] Un DTD est une Définition de Type de Document. Il sert de définition à un format XML en définissant quelles balises sont reconnues et comment et dans quel contexte les employer.

[3 [p 10]] Les documents SGML aux formats LinuxDoc et DocBook utilisent par défaut le codage latin 1.

[4 [p 10]] En théorie, représentée par l'entité ` `. Cependant, pour des raisons de compatibilité, nous utilisons pour l'instant l'entité ` ` pour représenter une espace fine.

[5 [p 10]] Représentée par l'entité ` `.

[6 [p 16]] On utilise ici `<emphasis>` à la place de `<foreignphrase>` car cette dernière balise est interdite à l'intérieur des commentaires relatifs à une révision. De même, les balise `<quote>` et `</quote>` devraient ici être remplacée par respectivement «` ` et ` `».

[7 [p 31]] Le nom de ces paquets peut varier selon la distribution Linux utilisée.